

REUNION CAC

COMPTE RENDU REUNION : DU : 13 12 2021

Etaient présents : Daniel Beauron - Sabine Chalaguier - Dominique Démaret - Chantal Delsart - Odile Jourdren - Benjamin Lariotte - Brigitte Perrin - Monique Picard - Richard Torrent - Adrien BRUNEL
Ordre du jour :

- 1 Candidature comme deuxième responsable juridique et élection ;
- 2 Réexamen des heures d'ouverture de la coop ;
- 3 Fermeture Noël (à entériner) du 23/12/21 au 02/01/22 ;
- 4 Politique mail de la coop ;
- 5 Budgétisation des supports de communication (bâches,...) ;
- 6 Outil de communication interne (groupes) (slack) ;
- 7 Désignation des groupes qui organiseront les CACs 2022 ;
- 8 Grand ménage ;
- 9 Point gestion.

SUJET : 1 Candidature comme deuxième responsable juridique et élection

En préambule, Chantal Delsart précise : les responsables juridiques n'ont pas en charge les relations avec l'extérieur et pas plus l'organisation de l'AG qui serait du ressort du CAC. Ce point mériterait d'être précisé pour la prochaine AG.

Le reste des activités en termes d'obligations, n'est pas chronophage.

dominique démaret a fait remarquer que l'association Coop singulière n'était représentée par personne et que certaines questions sur la messagerie contact restaient sans réponse : la rue de Tunis (collectif de défense des riverains participation à la fête du quartier), l'anthropologue qui voulait nous interviewer sur la place de l'épicerie dans le quartier etc.

Ceci dit, une seule candidate (Monique PICARD) se présente comme deuxième responsable juridique, mais sous condition d'avoir l'assurance du respect des procédures réglementaires sanitaires et d'hygiène dans l'organisation du fonctionnement de la coop (ce qui est plus particulièrement concerné en ce moment, relève des obligations sanitaires Covid 19 et de la gestion de l'armoire réfrigérée).

Le CAC rassure la candidate en confirmant que l'organisation des actions, manifestations, forum etc ... de la coop, ainsi que la gestion de l'armoire se feront dans le respect des obligations réglementaires.

Concernant l'armoire, des mesures seront mises en place dans ce sens

La candidature est acceptée avec 9 votes pour et 1 abstention.

Benjamin Lariotte et Monique Picard, tous deux référents au CAC, sont à ce jour les deux responsables juridiques élus conformément aux statuts de la coop.

Action(s)	Responsables	Echéances
1 Répertoire les règles et obligations en matière sanitaires de gestion d'une armoire réfrigérée.	Groupe frais	Prochain CAC ?
2 Déterminer une procédure pratique pour permettre le respect par la coop des règles et obligations en la matière.	Groupe frais	Prochain CAC ?

SUJET : 2 Réexamen des heures d'ouverture de la coop. (Le CAC devait discuter sur une proposition de consultation des adhérents).

Un préalable : les membres souhaiteraient dans la mesure du possible que la démarche de changement d'horaires si elle aboutit, soit pérenne afin d'éviter une répétition de changements d'horaires.

Sur la proposition :

- Une interrogation émerge sur les capacités de la coop à assurer la tenue des créneaux en cas d'augmentation, compte-tenu aussi des rappels fréquents à la mobilisation et du peu d'adhérents ayant l'obligation de s'inscrire au planning pour pouvoir commander (au 13/12 : 40 adhérents). Avec l'organisation actuelle, il faut en théorie 2160 heures pour couvrir l'année entière. La gestion suggère de s'assurer au préalable, de notre capacité à assurer plus ou moins 20% de charges supplémentaires ?
- Brigitte P émet des réserves sur une éventuelle fermeture le jeudi.
- Dominique D n'est pas favorable à la journée continue proposée le jour du mercredi
- D'autres s'interrogent sur la pertinence d'ouvrir un dimanche par mois. Après débat, le CAC intégrera quand même cette dernière possibilité dans la consultation. Elle serait alors conditionnée au nombre d'adhérents susceptibles d'assurer les permanences.

Compte tenu des ces remarques, nous prenons l'orientation d'aborder la consultation en proposant au vote des adhérents, 3 scénarios différents en plus du maintien des horaires actuelles.

Action(s)	Responsables	Echéances
Elaborer pour la consultation « horaires d'ouvertures » en plus de l'existant, 3 autres scénarios.	Daniel BEAURON	FAIT

SUJET : 3 Fermeture Noël (à entériner) du 23/12/21 au 02/01/22;

La décision de fermeture du 23/12/21 au 02/01/22 inclus est confirmée. Prévoir l'information aux adhérents.

Action(s)	Responsables	Echéances
Informers les adhérents des dates de fermeture à Noël sur l'ardoise	Daniel BEAURON	Fait
Informers les adhérents des dates de fermeture à Noël sur « COOP INFO »	Sabine CHALAGUIER	

SUJET : 4 Politique mail de la coop.

Sabine C s'interroge sur la manière dont on appréhende l'information aux adhérents. Elle pense qu'il y a redondance d'informations entre les mails envoyés et « Coop info » et qu'il faudrait regarder comment éviter une prolifération de mails et s'interroger du bien fondé de tous les envois (comme exemple, les mails de rappel concernant les précommandes faibles en quantités). Peut-être, faudrait-il aussi ne pas utiliser la messagerie pour des informations qui peuvent attendre la parution de « COOP INFO ».

Il semblerait que l'envoi des mails concernent plus particulièrement l'organisation et le traitement des pré-commandes donc plutôt le groupe frais.

Elle signale également que l'entête des mails est » MONEPI » et qu'il faudrait changer pour La Coop Singulière.

Action(s)	Responsables	Echéances
Rencontre avec le groupe frais pour évoquer mails redondants. Date est prise entre Brigitte et Sabine pour une participation de Sabine à la prochaine réunion groupe frais.		Fait
Modifier l'entête des mails (Monepi devient Coop Singulière)	Daniel BEAURON	En cours

SUJET : 5 Budgétisation des supports de communication (bâches,...)

En cas de présence de notre association dans des manifestations à l'extérieur, bon vecteur pour faire connaître la coop et susciter l'envie d'en faire partie, certains se sont émus devant la pauvreté des stands de la « Coop

Singulière ». Sabine a été sollicitée pour réaliser des supports de communication. Elle demande la possibilité de faire 4 bâches avec messages pour faire connaître la raison d'être de la Coop ou autres messages à définir.

Elle demande la budgétisation de 100€.

Le CAC donne son accord sur le conseil du groupe gestion car la dépense permet de toucher des candidats à l'adhésion sachant que la coop devrait avoir des actions volontaristes dans ce sens en 2022.

Par contre, sur l'étude technique (dimensions, attaches, recherche de la polyvalence etc...), elle voudrait bénéficier d'une expertise si elle existe à la coop et s'en est ouvert auprès du CAC.

Elle n'a pas trouvé cette expertise auprès des membres du CAC.

SUJET : 6 Outil de communication interne (groupes) (slack)

C'est un sujet récurrent et Sabine s'étonne à chaque fois, malgré ses efforts de promotion que Slack ne soit pas ou peu utilisé. Pourtant les échanges par messagerie génèrent une grande quantité de mails très chronophages.

Quelqu'un fait remarquer que la dernière intervention sur Slack remonte à septembre.

Est-ce un problème de génération, d'adaptation, de multiplication de vecteurs d'échange, toujours est-il qu'il semblerait y avoir des réticences à son utilisation. Elle rappelle aussi que l'échange de mails inutiles est mauvais pour la planète.

Elle demande que, pour l'exemple, le CAC utilise ce moyen pour échanger et prendre certaines décisions.

En ce qui concerne la confection du « coop info », elle demande que les groupes n'attendent pas une relance pour faire part de leurs besoins de parution d'informations. Cette relance demande de l'investissement.

Action(s)	Responsables	Echéances
On demande aux 14 membres du CAC de s'intéresser à Slack comme moyen de communiquer entre nous.		En cours
Informers son groupe de ne pas attendre la relance de la communication pour alimenter « Coop Info »	Chaque référent	

SUJET : 7 Désignation des groupes qui organiseront les CACs 2022.

Certains membres demandent si la périodicité des réunions CAC pouvait être revue à la baisse.

Après débat, nous sommes convenus d'en rester à une réunion par mois.

Par contre, devant le nombre de sujets à traiter dans chaque réunion, le CAC considère qu'il serait productif de consacrer une réunion sur deux à un seul sujet qui demande approfondissement avec une démarche préalable personnelle de réflexion sur le sujet. Ainsi, nous pourrions éviter quelquefois de survoler certains sujets qui demandent réflexion.

Janvier	Accueil des adhérents	Juin	Monepi
Février	Produits Secs	Septembre	Gestion
Mars	Produits frais	Octobre	Accueil des adhérents
Avril	Communication	Novembre	Produits Secs
Mai	Maintenance	Décembre	Produits frais

SUJET : 8 Grand ménage ;

La date est fixée au 28/12 de 14H à 16h et de 16h à 18H et 3 personnes par créneaux.

Action(s)	Responsables	Echéances
Demander à Marie Noëlle d'inscrire le créneau au planning	Odile JOURDREN	

SUJET : 9 Point gestion

1 Préambule pour rappeler que la coop perdurera dans le temps à condition de respecter deux exigences :

- Avoir suffisamment de cotisations adhésions pour couvrir les dépenses ;
- Avoir suffisamment de trésorerie pour permettre de commander les produits nécessaires.

La raison d'être de la coop (acheter local, bio, favoriser la convivialité, le partage, la solidarité les rencontres etc, etc..., l'important finalement), aura sa place dans notre modèle si on répond à ces deux exigences.

2 Point sur le nombre d'adhérents

ADHESIONS	Objectif	2020	2021	2022
Montant Adhésions	9 000 €	8 345 €	7 417 €	1 160€
Nombres adhérents	300	293	245	35
Montant Moyen par adhérent		28 €	30 €	33 €

Nombre de nouveaux à ce jour pour 2022 : **13**

3 Les dépenses contraintes 2022 s'élèvent à 8045€ soit l'équivalent de 270 adhérents (taxe ordures + amortissement armoire = + 620 €) et les dépenses aléatoires (Fournitures et pertes sur stock) sont budgétisées à hauteur de 1000€, soit 30 adhérents supplémentaires.

Les dons ne devraient pas être aussi élevés en 2022 et ce serait tant mieux car signifiant moins de départ de la coop.

Pour info :

- Compte tenu de la dernière commande réalisée, du solde de l'adhérent et des participations en négatifs, on peut estimer que nous aurons la défection d'une quarantaine d'adhérents.
- En dehors des personnes qui semblent vouloir arrêter, nous avons 37 adhérents qui n'ont pas les heures requises pour pouvoir commander des produits de la coop.

L'information importante concernant la situation de la coop, c'est l'évolution de la différence Actif/passif.

Fin 2020, nous en étions à 6100€ et en 2021, plutôt 4100€.

Certes, nous avons baissé significativement cette année, mais nous garantissons encore fin 2021, la bonne santé de la coop singulière.

Nous devons donc avoir une politique volontariste pour trouver de nouveaux adhérents et aussi, pour conserver les anciens.

Actif au 13/12/21		passif au 13/12/21	
stock Monepi	13 558	dû adhérents (Rbt solde)	217
		dû adhérents (solde compte)	12 973
		dû fournisseurs	14 305
liquidités(compte bancaire, Liv A et part sociale)	19 101	Adhésions 2022 perçues	1 128
total	32 658	total	28 623

SUJET : Divers : Information oriflamme et vente d'alcool.

Deux agents du service urbanisme de la mairie sont intervenus à la coop pour demander le retrait de la voie publique de l'oriflamme dont les inscriptions sont considérées comme de la PUB.

Mesures ont été prises dans ce sens.

Les mêmes agents ont demandé si nous avions l'autorisation de vendre de l'alcool.

Le groupe gestion apporte les informations suivantes :

- Récupéré sur le web : « La demande de licence pour les boissons alcoolisées à emporter se fait directement auprès de la Mairie. Il n'y a pas besoin de documents spécifiques pour accompagner la demande. Cependant, pour être sûr que le dossier ne soit pas rejeté car il est incomplet, nous conseillons à toute personne qui souhaite faire une demande, d'appeler la mairie de sa commune afin de connaître les pièces exactes qui sont demandées. »
- Consultation pour avis d'Alain POULLOT :
« Mon avis qui n'engage que moi : Vous êtes un groupement d'achat citoyen, vous redistribuez à vos adhérents les produits qu'ils précommandent ou qu'ils stockent dans leur "cellier commun". Il n'y a donc pas achat-vente mais seulement achat. De plus vous êtes en circuit fermé au sein de l'association, ce n'est pas ouvert au public, mais seulement aux adhérents. Pour de l'alcool fort autre que licence III cela pourrait en effet poser pb ».

Après exposé de ces informations, le **CAC décide de ne pas intervenir auprès de la mairie.**

RAPPEL des actions :

Action(s)	Responsables	Echéances
1 Répertorier les règles et obligations en matière sanitaires de gestion d'une armoire réfrigérée.	Groupe frais	Prochain CAC ?
2 Déterminer une procédure pratique pour permettre le respect par la coop des règles et obligations en la matière.	Groupe frais	Prochain CAC ?

Action(s)	Responsables	Echéances
Elaborer pour la consultation « horaires d'ouvertures » en plus de l'existant, 3 autres scénarios.	Daniel BEAURON	Fait

Action(s)	Responsables	Echéances
Rencontre avec le groupe frais pour évoquer mails redondants. Date est prise entre Brigitte et Sabine pour une participation de Sabine à la prochaine réunion groupe frais.		Fait
Modifier l'entête des mails (Monepi devient Coop Singulière)	Daniel BEAURON	En cours

Action(s)	Responsables	Echéances
On demande aux 14 membres du CAC de s'intéresser à Slak comme moyen de communiquer entre nous.		En cours
Informers son groupe de ne pas attendre la relance de la communication pour alimenter « Coop Info »	Chaque référent	

Action(s)	Responsables	Echéances
Demander à Marie Noëlle d'inscrire le créneau ménage au planning	Odile JOURDREN	